



PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2009

PROJET D'APPUI À LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE VOLONTARIAT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT AU NIGER (PROVONI)

Pays : Niger

Effet UNDAF poursuivi

D'ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable des ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenus.

Effet Programme Pays 2009 - 2013

Les populations vulnérables ont accès aux opportunités d'emploi, de crédit et d'entrepreneuriat.

Résultats attendus du CPAP 2009 - 2013

- Un Cadre juridique et réglementaire pour la mise en place d'une Agence de Volontariat national est élaboré et soumis à l'Assemblée Nationale ;
- Un plan d'affaires pluriannuel et des documents de gestion de la future Agence nationale de Volontariat sont élaborés et validés.
- Les jeunes Volontaires du PROVONI sont mobilisés et apportent leur appui aux activités des Communes et des OCB.

Agent d'exécution

- PVNU/PNUD

Partenaires de réalisation

- Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
- AFVP

RESUME

Le Gouvernement du Niger est confronté depuis quelques années au problème de ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des projets et programmes de sa Stratégie nationale de réduction de la pauvreté. D'où la volonté manifestée par le Gouvernement, le PNUD, le Programme VNU en collaboration avec d'autres partenaires, d'appuyer la mise en place d'un Programme de Volontariat National pour le Développement (PROVONI).

Le PROVONI est une initiative conjointe du Gouvernement, du PNUD, du PVNU et de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) qui a pour objectif de : (i) mettre en place un programme de volontariat national ; (ii) mobiliser les ressources humaines disponibles dans le cadre d'un volontariat national pour le développement ; (iii) contribuer à la mise en place progressive d'un réseau sous régional de volontariat.

Les résultats attendus au terme de la mise en œuvre du PTA sont : (i) Un Cadre juridique et réglementaire pour la mise en place d'une Agence de Volontariat national est élaboré et soumis à l'Assemblée Nationale ; (ii) Un plan d'affaires pluriannuel et des documents de gestion de la future Agence nationale de Volontariat sont élaborés et validés ; (iii) Les jeunes Volontaires du PROVONI sont mobilisés et apportent leur appui aux activités des Communes et des OCB ; (iv) L'expérience du PROVONI est documentée en vue du partage de connaissance.

Période couverte : Janvier – Décembre 2009

Composante du programme Pays : Programme 2
Renforcement des Capacités pour la Réduction de la
Pauvreté et l'accélération de l'atteinte des OMD

Titre de l'intervention : Projet d'Appui à la mise en
place d'un Programme de Volontariat National pour le
développement au Niger (PROVONI)

Code du Projet : 00054221

Durée : 12 mois

Budget total : 580 480 \$

Ressources allouées :

Gouvernement :	50 000	\$US
PNUD :	266 928	\$US
PVNU :	163 052	\$US
AFVP :	100 500	\$US

Approuvé au nom de :

Signature

Date

Nom/Titre

Partenaire de réalisation :



23/04/2009

Saadé Souleye
Ministre de l'Aménagement
Territoire et du Développement
Communautaire

PNUD :



Khardiata LO N'DIAYE
Représentant Résident

Section narrative du Plan de Travail Annuel (PTA) 2009

I. Articulation avec la SDRP et le Plan Stratégique du PNUD 2008-2011

La SDRP est articulée autour de sept axes stratégiques parmi lesquels figurent : (i) la recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois et (ii) la réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables.

Par ailleurs, l'appui à la mobilisation et à l'utilisation efficiente des ressources humaines et financières pour améliorer les performances dans les domaines critiques pour un développement durable constitue un axe stratégique de la SDRP.

Le plan stratégique du PNUD 2008-2011 met un accent sur le Volontariat en temps que puissant levier de promotion de la Coopération Sud/Sud et de l'accélération de la réalisation des OMDs.

Le PROVONI est une initiative conjointe du Gouvernement, du PNUD, du PVNU et de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) qui a pour objectif de : (i) mettre en place un programme de volontariat national ; (ii) mobiliser les ressources humaines disponibles dans le cadre d'un volontariat national pour le développement ; (iii) contribuer à la mise en place progressive d'un réseau sous régional de volontariat.

II. Zones d'intervention et groupes cibles du PTA

Le document de projet prévoit que pendant la phase pilote, le PROVONI interviendra dans les régions de Niamey, Tillabéri et Maradi.

Un ciblage de zones d'intervention des volontaires sera réalisé en étroite collaboration avec le MAT/DC, afin de définir au niveau de chaque zone d'intervention les communes, les ONG et les OSC bénéficiaires en tenant compte des ressources disponibles.

III. Objectifs poursuivis dans le PTA

Les objectifs de ce PTA sont les suivants :

- Mettre en place le cadre juridique et réglementaire de l'Agence de Volontariat national pour la paix et le développement ;
- Elaborer un plan d'affaires et des règles de gestion administrative et financière de la future agence dans le cadre de la stratégie de retrait du PROVONI ;
- Assurer le suivi des activités des Volontaires mobilisés par le PROVONI et la transition pour la mise en place de l'Agence nationale de Volontariat.

IV) Stratégies de mise en œuvre

La stratégie de mise en œuvre du projet s'articule autour de trois axes qui sont :

- la finalisation du projet de Loi sur l'Agence et des textes de son application ainsi que l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du chronogramme pour la présentation à l'Assemblée des textes par un expert juriste ;
- l'élaboration dans la cadre de la stratégie de retrait d'un plan d'affaires et des procédures de gestion administrative et financière de la future Agence nationale de Volontariat;
- le suivi des activités des jeunes volontaires recrutés, formés et affectés auprès des Communes et des OCB avec l'appui de l'équipe du PROVONI.

V) Principales Activités

Les activités à exécuter pour 2009 porteront sur :

- l'appui à la finalisation du cadre juridique, réglementaire et légal à soumettre à l'Assemblée Nationale ;
- l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un chronogramme pour la finalisation et la présentation des textes à l'Assemblée Nationale;
- l'appui à l'élaboration et à la validation des documents stratégiques et de gestion de la future Agence nationale de Volontariat (Plan d'affaires pluriannuel; Budget; procédures de gestion administrative et financière);
- le suivi des activités des volontaires recrutés, formés et affectés par le PROVONI dans les ONG, les OCB et les Communes;
- le plaidoyer pour la mobilisation de ressources en faveur de la future Agence de Volontariat.

VI) Résultats attendus du PTA

- Un Cadre juridique et réglementaire pour la mise en place d'une Agence de Volontariat national est élaboré et soumis à l'Assemblée Nationale ;
- Un plan d'affaires pluriannuel et des documents de gestion de la future Agence nationale de Volontariat sont élaborés et validés.
- Les jeunes Volontaires du PROVONI sont mobilisés et apportent leur appui aux activités de développement des Communes et des OCB.

VII) Mécanismes de suivi évaluation

- Les évaluations :

Une évaluation finale interviendra à la fin de 2009 afin de tirer les leçons et recentrer au besoin le cadre d'intervention de la future Agence Nationale du Volontariat.

- Les visites de suivi sur le terrain :

Les visites de terrain serviront à suivre le travail des volontaires et s'assurer de leur contribution au développement des activités des bénéficiaires.

Nationale	l'Assemblée Nationale	Sous-total 1	85 978	19 420				105 348
	Des documents stratégiques et de gestion la future Agence nationale de Volontariat (recrutement, manuel de procédure, fonctionnement etc...) sont élaborés et validés dans le cadre de la		48500				71 300	48 500
1.2. Appui à l'élaboration et à la validation d'un plan d'affaires pour la future agence nationale de volontariat			1000				72 200	1 000
1.3. Appui à l'élaboration d'un manuel de procédures de gestion administrative et			48500				72 200	48 500
			1000				72 200	1 000
			1000				72 200	1 000

Coordination nationale mise en œuvre pour accompagner la phase de lancement à son terme : le concours du VU, du PNUD de /P et des manuels est créée : résultat : /DC appuyé pour l'élaboration de la loi sur les décrets/textes de rationalisation Agence nationale de volontariat

<p>Les volontaires apportent leur appui communes et OCB</p> <p>Cible</p> <p>Etat II : expertise technique est mise à la disposition des communes pour la mise en œuvre du développement local à travers l'affection de volontaires nationaux niveau local dans le cadre des volontaires</p>	<p>1.4. appui conseil au suivi des activités du projet et à l'élaboration d'une stratégie de retrait du PROVONI</p>	<p>Le volontaire de l'AFVP apporte son appui au suivi et à l'évaluation des activités des jeunes volontaires et à l'élaboration de la stratégie de retrait du PROVONI</p>	<p>Association Française des Volontaires du Progrès</p>	<p>100 500</p>	<p>100 500</p>	<p>100 500</p>	<p>100 500</p>	<p>100 500</p>
			<p>Sous - total 2</p>	<p>101 000</p>	<p>101 000</p>	<p>100 500</p>	<p>100 500</p>	<p>201 500</p>
			<p>Coordination</p>	<p>20 000</p>	<p>109 600</p>	<p>23 000</p>	<p>71 500</p>	<p>152 600</p>
				<p>22 032</p>	<p>71 500</p>	<p>71 500</p>	<p>22032</p>	
				<p>5 000</p>	<p>5 000</p>	<p>10 000</p>	<p>20 000</p>	
			<p>Sous total 3</p>	<p>25 000</p>	<p>136 632</p>	<p>33 000</p>	<p>194 632</p>	
				<p>10 000</p>	<p>73 400</p>	<p>5 000</p>	<p>15 000</p>	<p>Carburant missions de suivi, fonctionnement antennes et coordination</p>
				<p>8 000</p>	<p>73 400</p>	<p>5 000</p>	<p>13 000</p>	<p>Entretien - réparation véhicules</p>

3.1 Missions de suivi des activités des 100 volontaires		9 000				71 600	Per diem - voyage	9 000
a gestion, le suivi évaluation des activités de la phase de la programmation du programme volontariat pour le développement réalisés.	Le suivi des Volontaires du PROVONI et de leurs activités est assuré et documenté	17 000				73 100	eau, électricité, téléphone, internet + gardiennage	22 000
		8 000				72 200	fournitures et consommables	10 000
		3 000				74 500	divers	3 000
		55 000			17 000			72 000
Sous - total 4								
3.2 Communication en vue de la visibilité des activités du projet et de la mobilisation de ressources	la visibilité du programme et le plaidoyer pour la mobilisation de ressources sont assurés		7 000			72 100	couverture radio et télévision	7 000
Sous - total 5								7 000
TOTAL GENERAL		266 928	163 052	100 500	50 000			580 480